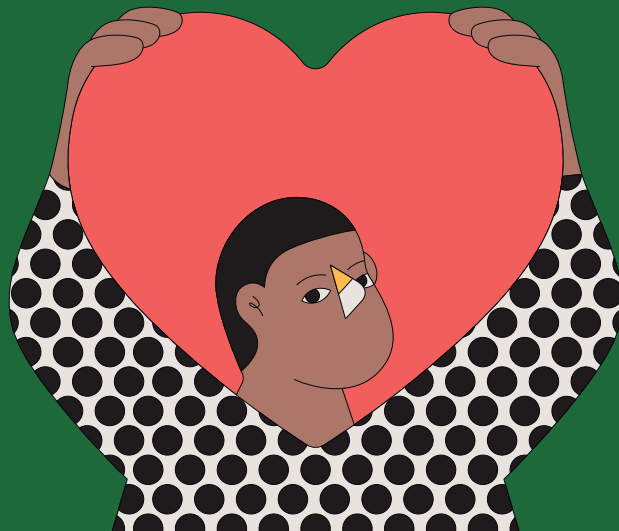




mgen[★]

GRUPE **vyv**

Contrat collectif santé obligatoire pour les RH du ministère de la Culture

La Déclaration Sociale Nominative (DSN)

La DSN (Déclaration Sociale Nominative) est une déclaration en ligne produite tous les mois par l'employeur à partir de la fiche de paie qui permet de simplifier l'ensemble des déclarations sociales en automatisant leur transmission.

À quoi sert de remplir la DSN ?

Remplir et envoyer la DSN a les deux fonctions suivantes :

- 1 - **Calculer et payer toutes vos cotisations sociales.**
- 2 - **Informier automatiquement tous les organismes sociaux de la situation de vos agents** (leurs rémunérations, leurs activités, etc.).

Il s'agit notamment des organismes suivants :

- **France Travail** (anciennement Pôle emploi),
- **Assurance Maladie** (CNAMTS : Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés),
- **Urssaf Caisse Nationale**,
- **Agirc-Arrco** (Association générale des institutions de retraite des cadres - Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés),
- **Organismes complémentaires de santé** (mutuelle, assurance ou institution de prévoyance).

La DSN et MGEN

La DSN transmet les informations concernant chacun de **vos agents cotisants à la complémentaire santé MGEN :**

- **données concernant la paie de l'agent,**
- **événements concernant les périodes d'activité de l'agent** (embauche, démission, disponibilité, congé parental, etc.).

→ Attention

La DSN se fait par numéro de **Siret (établissement principal)** et non par numéro de Siren (structure administrative). Vous devez faire autant de DSN que vous possédez d'établissements au sein de votre structure administrative auxquels sont rattachés des agents. Chaque DSN déclare les informations de tous les agents de l'établissement.

→ La fiche de paramétrage

La fiche de paramétrage est un document émis par MGEN **à destination des employeurs** (disponible sur le portail Net-entreprises) reprenant les informations du contrat collectif santé obligatoire (taux cotisations, populations contrat...) nécessaires au paramétrage du SIRH. La fiche de paramétrage est incontournable car elle fournit les paramètres indispensables à la qualité des données échangées avec MGEN.

MGEN. On s'engage mutuellement